

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 27 septembre 2019

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 24 août 2019. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 27 septembre 2019.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 30 AOÛT 2019**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- V. **PERSONNEL**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITE**
- VIII. **ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER (arrivée 20h), Alain TENENBAUM (départ 20h), Chantal WALLON-PELLON, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD (arrivée 20h).

Absents excusés : Francis BORDET (pouvoir à B. MOREAU), Thierry GAYANT, Yves CORNILLE, Emmanuelle PELTIER

Secrétaire de séance : Monique VRILLAUD

I. APPROBATION DU PV DU 30 AOÛT 2019

Approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Brochure sur l'histoire du petit train

Une brochure sur l'histoire de la gare de Port d'Envaux va être éditée. Elle reprendra de manière intégrale l'ensemble des sept panneaux exposés de façon permanente à l'intérieur de la gare, l'histoire du Tortillard ainsi que la genèse de l'aménagement du Square de la gare. Seront également intégrés l'explication sur les travaux paysagers, une rétrospective de la journée d'inauguration du 14 septembre 2019 et le chantier Jeunesse 2004. Elle sera configurée comme le bulletin municipal et imprimée sur demande.

Le Maire propose un prix de vente d'un montant de deux euros.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce tarif.

2) Délibération décision modificative n°2

Le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements de crédits décrits ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
168751 (16) GFP de rattachement	741.34	021 (021) Virt de la section de fonctionnt	3854.83
2135 (21) – 86 Installations générales, agencements	726.00	13258 (040) Autres groupement	590.70
2152 (21) – 188 Installations de voirie	604.80		
2158 (21) -88 Autres install., matériel	1192.00		
2315 (040) Install, matériel et outillage	590.70		
2315 (23) – 111 Install, matériel	590.69		
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
023 (023) Virement à la section d'investissement	3854.83		
678 (67) Autres charges exceptionnelles	-3854.83		
Total Dépenses	4445.53	Total Recettes	4445.53

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°2 décrite ci-dessus.

3) Régie camping-cars

Bilan financier de la saison 2019 :

MOIS	NUITES	PAIEMENT
JUIN	16	80
JUILLET	14	70
AOÛT	30	150
SEPTEMBRE	10	50
TOTAL	70	350

En 2018, le bilan financier de la régie camping-cars était de 265 €.

III. SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

1) Point sur la rentrée et l'accueil du mercredi

Cette rentrée 2019 s'est déroulée sans problème. L'effectif est légèrement en hausse avec 123 élèves dont 70 à Port d'Envaux et 53 à Crazannes. Cependant, une baisse est à prévoir pour la rentrée prochaine.

Le Centre de Loisirs (ALSH) qui accueille les enfants le mercredi fait un bon démarrage avec une vingtaine d'enfants qui y sont accueillis, soit à la journée, soit à la demi-journée. La restauration est assurée et la qualité des repas a été remarquée. L'équipe encadrante est satisfaite de l'organisation et de leurs conditions de travail, de même que les parents et les enfants qui apprécient l'espace et les activités proposés, notamment une visite au Château de Saint Jean d'Angle. D'autres inscriptions devraient suivre.

Le point négatif de cette rentrée est à porter sur une partie de l'installation informatique de l'école. Du retard a été pris suite à un manque de coordination entre Soluris et leur sous-traitant en ce qui concerne la date et la précision des travaux à exécuter alors qu'une préparation en amont avait été établie.

2) Festival des Epouvantails en collaboration avec la Médiathèque

Le projet d'école qui va occuper l'ensemble du RPI sur toute l'année scolaire est intitulé « Festival des Epouvantails ». Les enseignants proposent un partenariat à grande échelle, entre la Médiathèque, les commerçants et les artisans, les parents d'élèves, le Centre de Loisirs, la garderie, le Relais des Assistant(e)s maternel(le)s, les seniors, les associations et les Port d'Envallois qui le désirent. La finalité de ce projet est d'ouvrir l'école sur l'extérieur tout en conciliant les domaines d'apprentissage propres à chaque étape scolaire (maternelle et primaire). Des épouvantails seront confectionnés par les participants volontaires et éparpillés sur la Commune. Un jeu de piste sera préparé pour juin à partir d'une carte qui reprendra les lieux de positionnement de ces épouvantails. Une communication sera adressée à l'ensemble des partenaires possibles par le biais du bulletin municipal et du Port d'infos, le journal Sud Ouest, le site internet et la page Facebook de la Commune, ainsi que la page Facebook de l'APE. Le lancement du projet est prévu pour janvier avec une première information. Les inscriptions des participants volontaires seront faites à la Médiathèque à partir d'avril et jusqu'au 31 mai.

Un pancartage sous forme de bottes de paille décorées par les parents d'élèves sera mis à chaque entrée de la commune. Tout doit être prêt pour le 15 juin. Une kermesse est prévue au pré Valade pour le lancement du festival. Cette animation remplacera la traditionnelle fête de fin d'année.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Contrôle sanitaire des eaux de baignade pour la saison estivale 2019

La qualité des eaux de baignade oscille entre « moyen » (5) et « bon » (5). Les 10 contrôles effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) entre le 21 juin et le 30 août font état d'une eau de qualité moyenne pour la baignade.

2) Utilisation des toilettes et sanitaires rue du port

Il a été constaté une utilisation abusive des douches municipales durant la saison estivale ainsi qu'une consommation imprévue des produits d'entretien. Tout ce fonctionnement devra être revu et précisé pour la saison prochaine. Pour l'hiver, les toilettes PMR resteront ouvertes.

3) Sécurisation du site des Lapidiales - Point sur le projet de la Galaxie des Pierres Levées

La sécurisation le long du site des Lapidiales sur la D119 va être réalisée dès la réception d'autorisation de subvention effectuée auprès du Département, soit au printemps prochain, avant la prochaine saison des Lapidiales. Du stabilisé calcaire sera mis en bordure de la route, et des barrières en bois protégeront les passants. Trois passages pour entrer sur le site seront possibles et les quatre places de stationnement en bordure de la route, à l'entrée du parking, seront réservées aux sculpteurs.

Le Projet de la Galaxie des Pierres Levées était à l'ordre du jour de la réunion du 26 septembre à la CDC à St Porchaire. La maîtrise d'ouvrage est dévolue à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge (CDC) qui par conséquent en assumera la charge financière. Elle pourra disposer des subventions accordées par la Région, le Département, l'Etat et les Fonds Européens. Le dépôt des dossiers pour chacune de ces entités sera effectué avant le 15 décembre, pour un retour envisagé au premier trimestre de 2020.

Un nouvel examen du projet sera fait après les élections municipales de mars par une Communauté de Communes reconstituée suite aux élections des délégués communautaires. En cas de validation du projet, un appel d'offres pour les travaux sera fait à l'automne 2020 et ces travaux pourraient débiter au printemps 2021.

Le projet actuel prévoit la création d'une rotonde qui irriguerait tous les espaces permettant la circulation aisée (cheminement PMR, stationnement, entrée protégée de l'autoroute,) et la visite des sites (Galaxie et Echappée Nature, nouvelle dénomination du Pôle Nature de la Pierre de Crazannes). Il y aura une surélévation sur la Galaxie pour permettre une vision panoramique sur l'ensemble qui comprendra à terme 365 mégalithes, une agora de 13 m de diamètre avec gradins pour des animations ponctuelles. Le Département étant propriétaire du terrain, il sera nécessaire d'établir une convention de longue durée qui permettra l'entrée sur les sites mitoyens. Une étude sur l'entretien du site devra être faite ainsi qu'une convention avec l'association utilisatrice, les Lapidiales.

4) Interdiction des feux (arrêté préfectoral)

Le 18 septembre, la Charente-Maritime a été classée en risque très sévère pour incendie. La Préfecture a émis un arrêté relatif à la prévention des incendies de plein air en zone rurale et périurbaine applicable en dehors et à 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements et des landes soumis aux dispositions de l'article L 322-10 du code forestier. L'alerte a pris fin le 22 septembre.

5) Zone de décollage pour montgolfière à Panloy

Suite à la demande de Mr Jérémie GUIGNET, la Préfecture a accordé pour deux ans l'autorisation pour décollage d'aérostat non dirigeable (montgolfière) pour des vols commerciaux sur la parcelle cadastrée ZT 468, lieudit « Domaine de Panloy » à compter du 6 septembre. Cette autorisation est accordée à titre précaire et pourra être retirée au premier manquement constaté aux prescriptions inscrites dans l'arrêté d'autorisation.

V. PERSONNEL

VI. TRAVAUX – VOIRIES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux

- réparation de la pompe pour l'arrosage du terrain de rugby avec pose d'un filtre et d'une vanne
- montage d'un mur de protection à la Caverne des Chabossières avec crépi et remplacement des spots d'éclairage
- travaux divers à l'école
- fermeture des Toilettes du pré Valade et mise en hivernage des tables

Pour les espaces verts et les chemins :

- tonte, débroussaillage, taille des haies et massifs, binage, désherbage et balayage divers
- installation des expositions temporaire et permanente au Square de la Gare
- arrosage trois fois par semaine des arbres et arbustes
- transport et brûlage de déchets verts sur le terrain vague
- enlèvement des souches d'arbre à la Bonaudrie
- peinture sur passages piétons et bandes blanches

Entretiens divers et quotidiens :

- WC publics et douches
- transport du matériel pour les locations

2) Alarmes salle polyvalente et école : programmation d'une réunion de travail

Une réunion de travail a été décidée pour l'étude des devis, la date reste à définir.

3) Compte rendu de l'inauguration du square de la gare du 14 septembre

A noter le bon déroulement de cette matinée en présence de nombreux port d'envallois. L'exposition sur la flore spontanée «fleurs sauvages, belles et rebelles» a été appréciée.

4) Végétalisation du cimetière : compte rendu de la visite d'Echovert

La visite sur place avec la société Echovert a permis de définir et de lister les travaux à faire pour la végétalisation de l'allée qui va servir d'essai (première allée parallèle au chemin Cagouillé, côté columbarium, à gauche et à droite de l'allée centrale) : préparation du sol, enlèvement des pierres proéminentes, griffage sur 5 mm en laissant les cailloux pour ne pas réveiller les graines en sommeil, semis à l'automne des fétuques ovines, germination avec champignons qui aident à la végétalisation, levée en 10 ou 12 jours, passages possibles sur plantations. Deux ou trois tontes devront être faites dans l'année. Une précaution particulière sera demandée aux entreprises qui viennent faire des gros travaux avec engins. Une éventuelle participation à l'entretien est à l'étude.

5) Numérotation de rues : rue des Sénéchaux

Le Maire expose la nécessité de mettre à jour régulièrement la numérotation des rues. Les propositions ci-dessous doivent permettre d'établir des certificats de numérotage qui seront transmis au cadastre accompagnés d'un plan du bâtiment ou, le cas échéant, de la parcelle ainsi que de l'adresse à retenir.

PARCELLE	VOIE	NUMERO ATTRIBUE
AD 214	Rue des Sénéchaux	7
AD 285	Rue des Sénéchaux	7A

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider cette nouvelle numérotation.

6) Signalétique des entreprises de la zone artisanale des Genêts

Le panneau de signalisation de la raison sociale des entreprises, intégré dans la signalétique commerciale groupée à l'entrée de la zone artisanale, est à la charge du demandeur.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Saintonge romane : Compte rendu de la réunion du 26 septembre

A la réunion du 26 septembre, la question de la prolongation du contrat de Chantal HUTEAU a été évoquée, le souhait des élus étant de permettre la continuité du programme « producteurs fermiers » avec la construction d'un atelier collectif de transformation des produits locaux, projet dont Madame HUTEAU a été gestionnaire.

2) Communauté des Communes (CDC) : Passerelle Port à Clou

Les travaux de pose de la passerelle (platelage) qui permet de relier deux chemins ruraux en passant sur le Troquant entre Port à Clou et les Vinets, sont en bonne voie : la passerelle est terminée, la pose des chasse-roues et des barrières va suivre. Cet ouvrage devrait être terminé à la fin du mois d'octobre. A terme, il évitera aux cyclistes l'usage de la voie départementale 128 et d'assurer une continuité sécurisée de la Flow Vélo.

3) Département : projet de valorisation du fleuve Charente

Dans le projet de valorisation du fleuve Charente, un classement des communes riveraines devrait permettre l'obtention d'une aide financière conséquente pour la réalisation d'équipements fluviaux. Port d'Envaux est classé en halte fluviale majeure. A cela, pourrait s'ajouter l'aide financière supplémentaire du Département du fait de notre intégration au réseau « Villages de pierres & d'eau ».

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

Association	Manifestation	Date	Commentaires
Chasse		D 8	Ouverture de la Chasse.
Lapidiales	Fête des Lapidiales sur le thème " les cultures d'Afrique de l'Ouest"	V 13	Rencontre avec les sculpteurs.
		S14	Animations, film, chants et danses avec dégustations de cuisine africaine. Concert " Sénégal acoustic" 21h15 repas africain (sur réservation).

		D 15	La saison 2019 dédiée aux cultures d'Afrique de l'Ouest s'est clôturée sur une note très positive, les membres de l'association estiment que la fréquentation est en hausse d'environ 20% par rapport à 2018 : 120 000 visiteurs. Les 4 sculpteurs présents ont été d'une disponibilité remarquable envers le public, toujours demandeur d'explications sur leurs œuvres. Les subventions allouées par la Région les années précédentes sont passées de 30 000€, 15000€ puis 7 500€ cette année, pour ne plus rien avoir l'an prochain. La raison évoquée par le responsable chargé des affaires culturelles "ce qui est réalisé sur le site des Lapidiales n'est pas de l'art, les sculpteurs seraient contraints dans leur travail, sans possibilité de réelle créativité" (monolithe). Le Département et la Communauté de Communes continuent à soutenir l'association ainsi que le Club des Lapidiales qui finance à lui seul 25%.
Panloy	Soirées hantées	S 14 et 28	Toujours un grand succès.
Mairie	Inauguration du square de la gare	S 14	Cérémonie réussie avec une centaine de Port d'Envalloises et Port d'Envallois venus admirer le nouveau square et le bâtiment de l'ancienne gare.
	Exposition "belles et rebelles, sauvages des rues"	V 13	L'exposition est visible jusqu'au 29 septembre en extérieur sur le Square de la gare.
Boulangers Saintais	Course cycliste des boulangers et amis des boulangers. Chrono Jacqui Marcoux	L 16	106 inscrits, 103 au départ, 101 à l'arrivée. Toutes tranches d'âge et sexes représentés de 19 à 88 ans, avec vélos classiques, tandems et vélos couchés. Le premier à avoir remporté cette épreuve contre la montre de 24km en 33 mn et 29 secondes est classé hors catégorie sur son vélo couché. Le premier sur vélo classique termine en 34mn et 21 secondes. Le doyen de l'épreuve, Pierre Etourneau, 88 ans a fait la boucle en 1h7mn et 6 secondes.
Mouettes Rieuses	Bal de rentrée	S 21	Bal folk animé par la Cie Résurgence a été organisé en partenariat avec l'école. Une petite cinquantaine de personnes était présente.
Panloy	Journées du Patrimoine	S 21 D 22	Journées Européennes du Patrimoine. Panloy a ouvert ses portes à tarif réduit pour tous. Visites animées par des guides costumés. 100 personnes le samedi et 200 le dimanche sont venues visiter le château, moitié moins que l'an passé.
Futsal	Assemblée Générale	M 25	20 adhérents pour cette 3 ^{ème} année. Une dizaine de joueurs chaque mercredi pour les entraînements. Le club a participé à un tournoi où ils ont fini 2 ^{ème} . Election d'un nouveau bureau dont le président : Mickael Martin.
CDC	Fête de l'Enfance	S 28	Journée de l'enfance et petite enfance à Nanclas 10h-18h30. Ateliers en famille, course de bolides, jeux de piste, stands de massage, maquillage et sophrologie.
Palissy et Victor Hugo	Concert et croisière nocturne	S 28	L'arrivée du bateau « Palissy III » prévue à 20h s'est faite avec 1h de retard (grande marée). Le concert sur le Pré Valade avec restauration rapide a été une réussite. Départ du bateau à 23h30. Dessert et fin de soirée pendant le retour de la croisière.

2) Manifestations à venir

Association	Manifestation	Date	Commentaires
Trial	Assemblée Générale	D 6	sur le site du trial club à 12h
Municipalité	Repas des Seniors	D 6	Sur invitation faite par les Conseillers Municipaux. 12h à la salle des fêtes.
CLIC	Semaine bleue	7 au 12	Animations prévues toute la semaine sur notre territoire.
Piston en fêtes	Téléthon	D 13	Concentration de voitures anciennes et de collection. Belles motos, camions décorés. Repas (sur réservation) servi à 13h.
Municipalité	Randonnée	D 13	Départ à 9h du Pré Valade pour une marche sur la flow vélo.
Fous Cavés	Randonnée	D 20	Départ de 10h à 12h de la salle Polyvalente.
Fous Cavés	Assemblée Générale	26	A la Salle Polyvalente
Panloy	Halloween	du 26 au 31	Grande chasse aux trésors animée par des personnages en costume et les animaux du domaine. Pause avec ateliers créatifs et goûter d'halloween. 7€ adultes. Payant à partir de 14 ans.
			A partir de 21h, Portes Ouvertes pour les soirées hantées !
E. Belle	Bourse aux jouets et vêtements adultes et enfants	D 27	10h-18h à la salle Polyvalente. Renseignements et réservations : 06 03 41 45 07 - 06 24 30 20 31

3) Compte rendu de la réunion avec les Fous Cavés du 30 août

L'Association des Fous Cavés est en attente du jugement suite à la mise en redressement judiciaire de l'association. Celui-ci est fixé au 22 octobre. Le bilan du festival ne fait pas état de résultats probants. Les comptes sont à l'équilibre du fait des autres manifestations organisées par l'Association mais les gains ne sont pas suffisants pour faire face à leurs échéances. Pour le mandataire, il n'est pas encore question de parler de liquidation.

Lors du festival, la présence d'une guinguette musicale près de la plage ne sera plus autorisée avec de la musique amplifiée, suite au non-respect des clauses stipulées lors de l'autorisation (bruit et horaires) qui a eu pour conséquence logique le mécontentement du voisinage.

Il sera également demandé aux organisateurs du festival de mieux protéger les jardins mitoyens notamment ceux qui bordent le pré Valade.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Statistiques de fréquentation du site internet

Depuis le vendredi 5 juillet, date de mise en service de la nouvelle configuration du site, il y a eu 4576 visiteurs pour 5694 sessions et 14895 pages vues. Les visiteurs restent en moyenne 2 minutes et 18 secondes sur le site et regardent 2,62 pages par visite. Les visiteurs sont pour 92 % français.

Sur 4576 utilisateurs : 3567 sont arrivés sur le site par une recherche, 739 en direct en tapant l'adresse du site sur la barre du navigateur, 267 par un lien sur site (Lapidiales, Sud Ouest, Qwant...) et 45 par un réseau social (Facebook ou Instagram). Les pages les plus vues sont : tourisme fluvial, agenda et actualité, infos pratiques, notre commune et nos associations.

2) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés

3) Repas des Seniors du 6 octobre

Mise en place de l'organigramme du service par la présence de 6 conseillers

4) Nomination d'un nouveau prêtre :

Monsieur l'Abbé Maxime Feliho a été nommé affectataire de l'église de la commune.

5) Fermeture de la boulangerie de Saint James

C'est avec regret que le conseil a pris connaissance du départ des boulangers de Saint James.
L'avenir de cette boulangerie reste en question.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 25 octobre 2019 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.